

Thibault, Guillaume

De: Chabot, Sarah <sarah.chabot@transports.gouv.qc.ca>
Envoyé: 18 août 2017 08:27
À: Thibault, Guillaume
Objet: RE: Suivi après les travaux - EEE

Oui le MTMDET est prêt à prendre cet engagement.

Merci

Guillaume

Sarah Chabot, Biol.
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Direction des inventaires et du Plan
Direction Générale de la Montérégie
180, Boul. D'Anjou, bureau 200, Châteauguay
T:450-698-3400,281
C :438-995-6516
F: 450-698-3452

Le contenu de ce message électronique est confidentiel et ne s'adresse qu'à son destinataire. S'il vous a été envoyé transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci!

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement!

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation

Comme le souligne le Conseil du trésor, **préserver l'expertise de la fonction publique** en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, **offrir des salaires concurrentiels est essentiel**. Pourtant, l'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un **retard de rémunération globale de plus de 22 %** par rapport aux autres professionnels du secteur public.

Au lieu de combler l'écart de rémunération entre le personnel professionnel de l'administration publique et celui qui n'en fait pas partie, le gouvernement vise à le creuser davantage. La pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la **reconnaissance des experts de l'État**. L'offre de **services publics de qualité en dépend**.

De : Guillaume.Thibault@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Guillaume.Thibault@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 17 août 2017 16:13

À : Chabot, Sarah

Objet : Suivi après les travaux - EEE

Bonjour Sarah,

Suite à vos réponses aux questions de l'analyse environnementale sur les EEE, dans laquelle vous spécifiez que vous refusiez d'effectuer le contrôle des EEE dans le cadre du suivi après travaux. Considérant les différentes mesures d'atténuation que vous avez prises en lien avec les EEE (élimination des déblais et des restes de végétaux, importation de matériel de remplissage exempt de EEE), les experts de notre ministère acceptent votre position. Néanmoins, il faudrait que

vous vous engagez au minimum à effectuer un suivi sur l'évolution des EEE après deux ans pour documenter l'efficacité des mesures mises en place.

Peux-tu me confirmer par courriel que le MTMDET est prêt à prendre cet engagement?

Guillaume Thibault, M. Sc. Eau, M.Sc. Biologie végétale

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels (DÉEPHI)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)

Édifice Marie-Guyart, 6e étage

Téléphone: 418-521-3933 Poste 4861

Télécopie: 418-644-8222

guillaume.thibault@mddefp.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité

Ce courriel est une communication confidentielle et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous n'avez aucun droit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement ...